## Informations de base 2012/0216(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement Captures accidentelles de cétacés dans les pêcheries; alignement du règlement au TFUE (pouvoirs délégués et d'exécution de la Commission) Modification Règlement (EC) No 812/2004 2003/0163(CNS) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche

3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage,

paysage; biodiversité

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Rapporteur(e)	
	PECH Pêche	ROMEVA I RUED/ (Verts/ALE)	ROMEVA I RUEDA Raül (Verts/ALE)	
	Commission au fond précédente	Rapporteur(e) préd	Rapporteur(e) précédent(e)	
	PECH Pêche	ROMEVA I RUEDA (Verts/ALE)	ROMEVA I RUEDA Raül (Verts/ALE)	
	Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour précédent(e)	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Justice et affaires intérieures(JAI)	3298 2014-03-03		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	Commissaire	
	Affaires maritimes et pêche	DAMANAKI Maria	DAMANAKI Maria	